

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 15 juin 2023

Convocation du :	09 juin 2023
Date d'affichage :	09 juin 2023
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	17
Votants :	19

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2023/06/58 (Nomenclature 5.3)

L'an deux mil vingt-trois, le quinze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas – HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault - MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - POISSON François - LE BRIS Isabelle - QUEMARD Bertrand - LE CHANU Fabienne - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - BOQUEHO Stéphanie - AUBRY Charlène - REPERANT Thibault - RUEN Pauline.

Absents excusés : COISY Thierry, LE BUHAN Erwan, GUILLEMOT Sébastien, HELLARD Hugo.

Procuration :

COISY Thierry à THERIN Emmanuel

GUILLEMOT Sébastien à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Thibault CHATTARD-GISSEROT

Désignation d'un élu référent Atlas de la Biodiversité Intercommunale

Rapporteur : Nicolas CARRO

Le Maire informe l'assemblée du courrier de Monsieur Jean-Marc LABBE, Vice-Président « délégué à la Transition Ecologique et Energétique » de Saint-Brieuc Armor Agglomération, en date du 01 juin, qui souhaite constituer un Comité de Pilotage pour mettre en œuvre un Atlas de la Biodiversité Intercommunale.

Dans le cadre de cette dynamique, Saint-Brieuc Armor Agglomération invite le Conseil à désigner un élu référent afin qu'il soit un interlocuteur privilégié de l'Agglomération pour ces questions,

Seul monsieur Emmanuel THERIN se porte candidat à ce poste.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner monsieur Emmanuel THERIN référent *Atlas de la Biodiversité Intercommunale* pour la ville de QUINTIN, interlocuteur de l'Agglomération.

Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire,
Nicolas CARRO

